



Entretien avec M. Maxime JEBALI, Conseiller du Pôle Infrastructures - Energies - Transports - Environnement

Quel est le rôle du Conseiller et du Pôle au sein du SER d'Ankara de l'Ambassade de France ?

Deux volets, fortement imbriqués, caractérisent mon poste de conseiller développement durable. En tant que représentant de mon ministère d'origine, le ministère de la transition écologique et solidaire, je suis chargé d'assurer le suivi, la coordination et l'animation des **coopérations institutionnelles bilatérales** avec les pays de la zone couverte par le SER dans les champs de compétence de ce ministère. Ces coopérations sont particulièrement denses et diversifiées en Turquie, avec notamment l'organisation régulière de séminaires, de missions d'expertise et de visites techniques. Pour l'autre volet, économique, je m'attache à mener des **analyses sectorielles approfondies**, dans les secteurs du transport, de l'énergie et de l'environnement, et à identifier les opportunités pour l'offre française sur ces marchés. Au service économique, nous **accompagnons également les entreprises françaises dans leurs démarches auprès des autorités et soutenons leur développement**, en lien avec BUSINESS FRANCE. Dans notre zone géographique, nos entreprises obtiennent, en majorité avec des clients publics, de beaux contrats, tout particulièrement dans ces secteurs où l'excellence française est attendue ; un soutien institutionnel est indispensable pour pérenniser et consolider cette présence française sur ces marchés.

J'ajouterais que j'ai la chance d'évoluer dans un environnement professionnel et intellectuel très stimulant, l'équipe du SER rassemblant des profils variés et des agents d'une grande compétence (en macroéconomie, finances, agriculture...), dans un pays stratégique, en soi et pour la relation bilatérale.

Quels sont les projets avec la Turquie dans ce domaine ?

La Turquie est un véritable pays émergent, dans lequel, en dépit du ralentissement économique actuel, **la dynamique d'investissement dans les infrastructures se poursuivra**. L'administration turque est dotée de fortes compétences techniques, et nous avons à cœur d'échanger avec elle sur ses attentes et besoins d'expertise. **Dans le domaine énergétique, et notamment des énergies renouvelables**, la Turquie a entrepris une révision de sa législation, et souhaite à cet égard mieux connaître les modes de fonctionnement et de régulation de nos propres marchés énergétiques. Nous discutons de ces questions, et par exemple, nous préparons en ce moment une visite technique de l'ADEME.

En matière d'**environnement**, certaines de nos entreprises prospectent activement le pays, ou ont déjà obtenu des références. En lien avec nos collègues de l'AFD et de BUSINESS FRANCE, nous organisons avec de nombreuses municipalités des ateliers techniques dédiés aux sujets du traitement des déchets, à la qualité de l'air, à l'assainissement des eaux usées...

Il ne faut pas oublier bien sûr le **secteur des transports**, dans lequel les savoir-faire de pointe de nos entreprises sont appréciés, notamment pour la signalisation ferroviaire. En matière de politiques publiques, l'administration turque se montre intéressée par notre expérience de la gestion environnementale des ports, et diverses actions de coopération sont prévues sur ce sujet.